



PRÉSENCE DE PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES SUR LES COURS D'EAU

En Midi-Pyrénées



Une plante exotique envahissante est une plante introduite par l'homme, volontairement ou involontairement, en dehors de son territoire d'origine, et dont les populations s'accroissent spontanément et colonisent rapidement le territoire d'introduction, pouvant avoir des conséquences négatives sur les écosystèmes, les milieux naturels et les espèces indigènes.

Contexte

Les milieux aquatiques (berges, eaux courantes, eaux stagnantes) sont des milieux particulièrement colonisés par les plantes exotiques envahissantes. Il s'agit de milieux favorables à la dispersion et à l'installation de ces espèces, notamment en raison des crues qui mettent à nu les berges, et en raison de l'eau qui transporte les propagules. Les cours d'eau et leurs abords sont également des lieux privilégiés d'habitation et d'activités humaines, où se produisent des introductions volontaires et involontaires d'espèces.

1 188 km
de cours d'eau
concernés par
la présence
de PEE

+ 366 km
par rapport à 2013

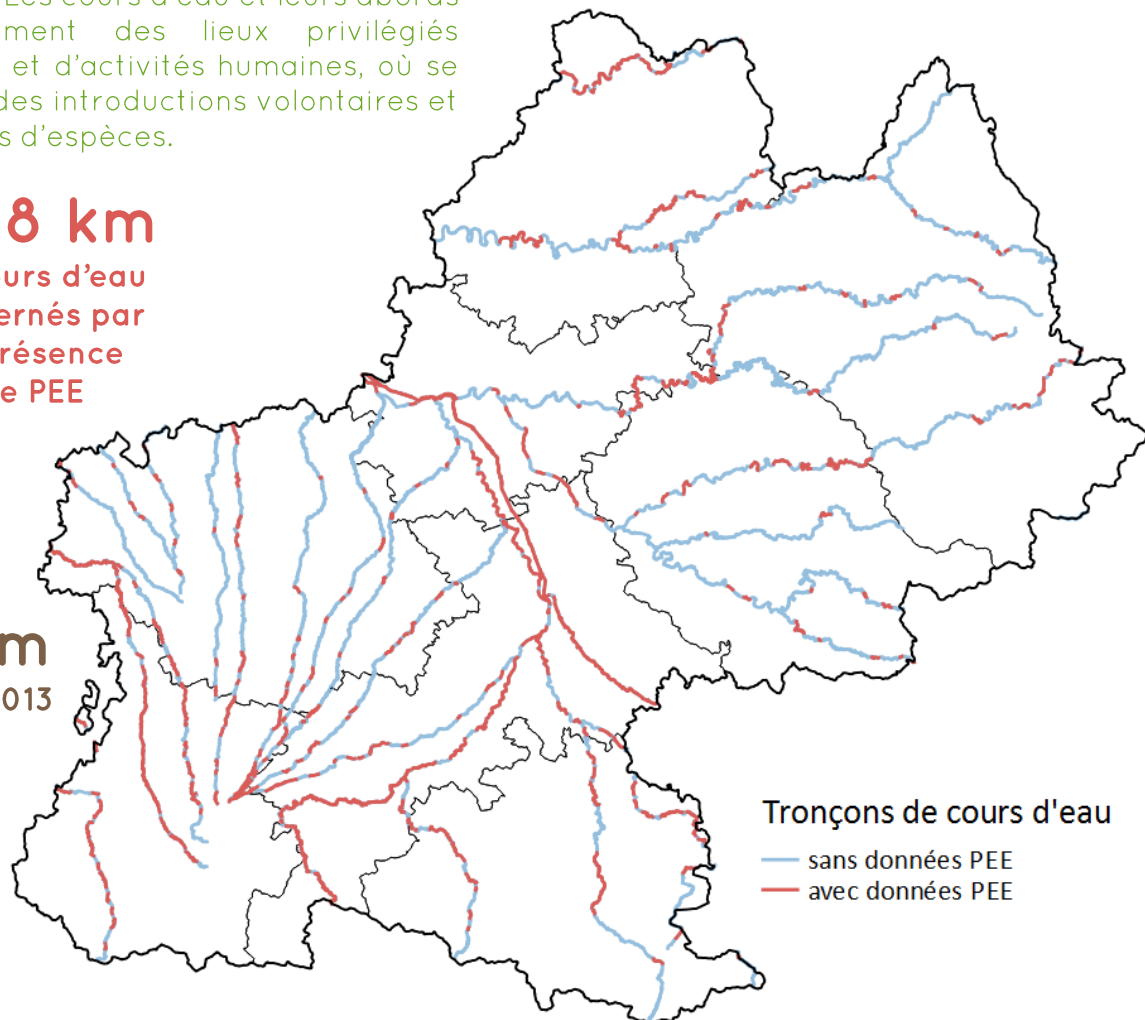


Photo : Balsamine de l'Himalaya ©N. Leblond, CBNPMP



/ Pression

Résultats

En l'état actuel des connaissances, ce sont 1 188 km de cours d'eau, soit un tiers de la longueur des tronçons hydrographiques qui sont concernés par la présence de plantes exotiques envahissantes en Midi-Pyrénées.

Le Canal du Midi, le Canal latéral à la Garonne, la Garonne et l'Adour sont les cours d'eau les plus touchés, avec la présence de plantes exotiques envahissantes détectée sur la quasi intégralité de leur linéaire.

La Balsamine de l'Himalaya, le Buddleja du Père David, et les Renouées asiatiques sont les espèces les plus répandues.

Méthode

La carte représente la présence de plantes exotiques envahissantes dans un rayon de 100m autour de chaque tronçon hydrographique des principaux cours d'eau (classe 1 de la BD Carthage).

Qu'en penser ?

Il existe encore un déficit de connaissance concernant la présence de plantes exotiques envahissantes en bord de cours d'eau. L'amélioration de la connaissance est un des objectifs clefs du plan régional d'action, avec l'implication notamment du réseau des acteurs de Midi-Pyrénées.

Les limites de l'indicateur

L'indicateur fait surtout état ici d'une amélioration des connaissances due à des prospections ciblées dans le cadre du réseau de surveillance lié à l'animation du plan d'actions sur les plantes exotiques envahissantes de Midi-Pyrénées.

En savoir +

Sources

Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, 2016

Autres références

<http://pee.cbnpmp.fr>

Photo : Myriophylle du Brésil ©N. Leblond, CBNPMP

L'OB MP est porté par



Avec le soutien de



Observatoire de la biodiversité de
Midi-Pyrénées
contact@ob-mp.fr
<http://ob-mp.fr>

Projet partenarial hébergé par :
Conservatoire botanique national
des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
Vallon de Salut – BP70 315
65203 Bagnères de Bigorre Cedex